

CLAMART

INFOS



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Les pylônes des lignes électriques à très haute tension qui traversent Clamart sont en cours de démontage. Leur disparition va permettre de reboiser 6 hectares de forêt.

SOMMAIRE

04 **CLAMART AVANCE**

Initier au vélo

06 Aider les
copropriétés

08 **LA PHOTO DU MOIS**

Les pylônes disparaissent

10 **CLAMART AVANCE**

Des logements pour tous

12 Opération forêt
propre

13 **SANTÉ**

Toujours plus de services

14 **CULTURE**

Un festival inédit

15 La grande
dictée

16 **ENVIRONNEMENT**

Protéger des nuisibles

18 **ACTUALITÉS**

Une salle des
mariages toute neuve

19 **SÉNIORS**

Des conférences utiles

21 **PORTRAIT**

Françoise Barré-Sinoussi

22 **TERRITOIRE**

Une concertation importante

23 **GRAND ANGLE**

Retour en images sur les
derniers événements

27 **LES BRÈVES**

31 **ÉDUCATION**

Préparer l'avenir

33 **SPORT**

Le ballon ovale séduit

35 **ENTREPRENDRE**

Des commerces pour tous

37 **TRIBUNES**

Expression des tendances
politiques du Conseil
municipal

39 **ÉTAT-CIVIL**

Naissances, décès, mariages

41 **BLOC-NOTES**

Collecte des déchets et infos
santé (urgences médicales,
pharmacies de garde)

43 **MENUS**

Des écoles et accueils
de loisirs





18



22



TOUS ACTEURS

’heure n’est plus à discuter du constat, il fait l’unanimité : nous devons agir plus vite et plus fort contre le réchauffement climatique et ses terribles conséquences.

Je suis convaincu qu’il n’est pas trop tard. Si nous nous y mettons tous !

En tant que citoyen d’abord, à travers les gestes de tous les jours comme le recyclage ou les économies d’énergie. Mais aussi en participant à des initiatives locales comme l’opération forêt propre à Clamart (cf. page 12).

Au niveau local, Ville ou Territoire, bien des choses sont aussi possibles à condition de se mobiliser et de garder le cap. C’est ainsi par exemple qu’après des années de préparation, nous sommes entrés dans la phase d’enlèvement des premiers pylônes des lignes à Très Haute Tension qui surplombaient notre forêt (cf. pages 8 et 9).

Et au plan international, une équipe de scientifiques européens vient de réussir une production significative d’énergie par fusion nucléaire, ouvrant la voie à la fourniture d’énergie décarbonée, abondante, peu chère et sans déchet.

Chacun a les moyens d’agir à son niveau. Prenons tous nos responsabilités !

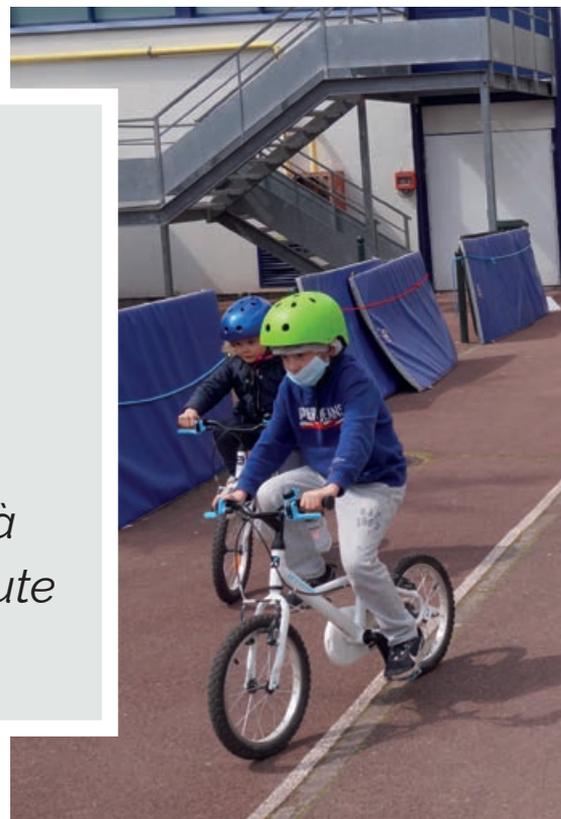
Jean-Didier BERGER

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

INITIER AU VÉLO

Pour que les enfants puissent apprendre à rouler en deux-roues non motorisés en toute sécurité, Clamart multiplie les initiatives.



Au-delà de sa dimension écologique, le vélo est un moyen de transport de plus en plus apprécié dont la pratique est bénéfique pour la santé. Souhaitant favoriser son usage, en toute conscience dans le cadre du « Plan vélo », Clamart développe un apprentissage construit et adapté aux besoins de tous les enfants. Celui-ci s'articule autour de trois axes.

DES ANIMATIONS LUDIQUES DIFFÉRENTES

En accord avec l'Éducation nationale, 32 classes de CE2, soit près de 700 enfants s'initient et se perfectionnent à la pratique du vélo. Chaque classe bénéficie d'un cycle de quatre séances qui se déroulent sur un site sportif sécurisé. Dans cet endroit protégé et sans risque, les

élèves découvrent le vélo et participent à différents ateliers de conduite, de réparation... Pour aller encore plus loin, Clamart a décidé de proposer la découverte des différents vélos sur le temps périscolaire dans ses 25 accueils de loisirs. Grâce à des draisennes, tricycles et vélos, les enfants de maternelle et d'élémentaire se familiarisent avec ce mode de mobilité douce. Par ailleurs, lors des différents stages sportifs organisés durant les vacances scolaires par l'Ecole Municipale des Sports, la programmation des ateliers sportifs fait une belle place au vélo. Ainsi, les jeunes âgés de 4 à 15 ans y sont sensibilisés dans les meilleures conditions de sécurité lors de parcours sur un site sportif fermé ou lors d'une sortie en milieu urbain. Au-delà de la pratique du vélo, ces différents

ateliers s'inscrivent avant tout dans une démarche éducative qui implique les enfants. A travers cette pratique, ils apprennent à se connaître, à se reconnaître, gagnent en assurance et acquièrent des compétences qui leur serviront tout au long de leur vie.



CLAIRE DOS SANTOS,
directrice
de l'école
élémentaire de
la Mairie

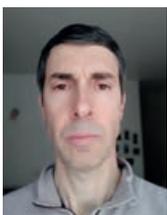
« C'est très bien de proposer à des enfants de découvrir le vélo car cela permet à ceux qui ne le pratiquent pas d'apprendre à s'en servir. Nous avons vu des choses incroyables au bout de quelques séances. Par exemple, des enfants qui avaient très peur et n'avaient pas d'équilibre ont réussi à dépasser leurs craintes

UN ÉQUIPEMENT COMPLET

Pour que cet apprentissage se déroule avec de bons moyens et dans des conditions parfaites, la Mairie dispose de 80 vélos, 25 draisienne, 25 tricycles, 70 casques. Elle met aussi à disposition 3 sites sportifs de plein-air, 5 éducateurs sportifs municipaux et 3 kits pédagogiques d'animation.



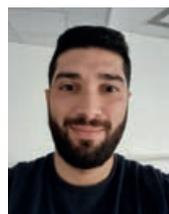
et à pédaler sans aide. Leur visage s'illuminait à la fin de la séance. Ce dispositif correspond aussi à ce que nous leur faisons travailler, à savoir les écogestes et la limitation de la voiture pour préserver la planète. Les parents trouvent également que cette initiative est très bien. »



DAVID DENIZON,
papa de Pierre
élève en CE2 en
école élémentaire
à Jean de la
Fontaine

« Dans le cadre de l'école municipale des sports mon fils a suivi un parcours au gymnase du Fort. Il a aussi participé à des parcours avec des séances de circulation lors desquelles il fallait marquer des stops, faire attention à la circulation... Il y a aussi eu une grande sortie en vélo avec un trajet partant du

stade de la Plaine pour arriver au quartier du Panorama, ce qui était une bonne mise en pratique. Ces activités à vélo sont bien car elles permettent de sensibiliser les enfants. Ils sont aussi plus attentifs quand c'est un animateur qui leur donne les conseils et les écoutent plus que leurs parents. J'apprécie que mon fils soit ainsi sensibilisé car il faut faire très attention aux différents dangers, d'autant que la circulation à vélo va se développer. »



MOURAD MILOUDI,
éducateur
sportif référent
en charge du
sport scolaire

« Je coordonne le projet pour tout ce qui touche à l'apprentissage du vélo et intervient sur le terrain avec les autres éducateurs

sportifs. Nous mettons en place les séances dans les différents sites sportifs pour toutes les classes de CE2. Savoir rouler, c'est comme apprendre à nager, c'est une compétence très importante dans l'apprentissage moteur des enfants. Notre objectif consiste à les rendre autonomes à vélo. S'ils savent rouler, ils peuvent se déplacer et par exemple aller à l'école en sécurité. Je constate que les enfants sont très volontaires et qu'ils aiment faire du vélo. D'ailleurs pour eux les cycles d'apprentissage sont souvent trop courts. »



AIDER LES COPROPRIÉTÉS

Frédéric Santos est conseiller municipal délégué à la gestion des copropriétés. Il fait le point sur son rôle et ses missions.

POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ DE VOUS OCCUPER DES COPROPRIÉTÉS CLAMARTOISES ?

Je me suis investi dans ma copropriété sur différents sujets et ai fait partie de son conseil syndical. Cela m'a permis de constater quelles problématiques reviennent le plus souvent et d'apprendre à trouver des solutions pour essayer de les résoudre. Par ailleurs, je me suis engagé dans l'équipe de Jean-Didier Berger parce que j'avais à cœur de voir la ville de Clamart s'embellir et évoluer. Souhaitant apporter ma pierre à l'édifice, j'ai naturellement accepté d'occuper cette fonction.

EN QUOI CONSISTE VOTRE RÔLE ?

De l'aide au ravalement à la sécurisation des logements, à la mise à disposition de salles municipales pour les assemblées

générales... Clamart propose de nombreux services aux copropriétés. Je suis le référent de l'équipe municipale pour ces sujets et le trait d'union entre les copropriétés et les services de la Mairie. Les conseils syndicaux peuvent aussi me solliciter pour des thématiques aussi différentes que l'urbanisme, la voirie, la sécurité... C'est très intéressant car il existe énormément de sujets à traiter. Cela m'amène à rencontrer les présidents des conseils syndicaux, des copropriétaires, etc. A chaque réunion je repars avec des demandes diverses et variées car je suis là pour apporter de la proximité au sein des copropriétés.

QUELS SONT LES SUJETS LES PLUS ÉVOQUÉS PAR LES PERSONNES QUE VOUS RENCONTREZ ?

Il y en a beaucoup. Souvent on



me demande des informations sur l'aide et le soutien que peut apporter la Mairie pour un ravalement. C'est actuellement le cas pour un bâtiment en centre-ville. On me parle aussi de sécurité et du souhait de voir la copropriété équipée de systèmes de caméras pour pouvoir filmer certains angles de rue. L'urbanisme avec des problèmes de circulation ou des problématiques d'automobilistes qui roulent un peu trop vite sont également évoqués. La démocratie locale revient aussi régulièrement avec, par exemple, des personnes qui souhaitent obtenir des informations sur les démarches à entreprendre afin de pouvoir organiser des vides greniers.

COMMENT AGISSEZ-VOUS ?

J'ai un rôle de centralisateur car je travaille avec les différents services de la Ville. Ainsi, pour chaque dossier, je retourne systématiquement sur les lieux avec l' élu en charge du sujet pour voir ce qui peut être réalisé pour répondre à la demande de la copropriété. Cela a par exemple permis de mettre en place des bornes pour éviter des stationnements qui gênaient la visibilité en sortie de résidence. J'accompagne également des copropriétés qui rencontrent des problèmes entre promoteur et aménageur.

LES PROCÉDURES SONT-ELLES SIMPLES ET FACILES À METTRE EN PLACE ?

Non car le contexte actuel les rend longues. Intervenir en amont permet donc de les décomplexifier et de les fluidifier pour qu'elles arrivent dans le

bon service. Cela a récemment été le cas avec un bailleur social qui représentait plus du tiers d'une copropriété. Comme il réglait ses charges en retard, cela posait des problèmes de trésorerie à la copropriété. En intervenant nous avons pu faire en sorte que la situation se règle rapidement.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Nous travaillons sur la mise en place à moyen terme de chèques énergétiques pour les copropriétés, ce qui était l'un de nos engagements lors des dernières élections. Cela permettrait de les accompagner dans la transition environnementale pour qu'elles puissent réaliser plus facilement des travaux de rénovation qui diminueraient leur consommation et auraient ainsi un impact écologique.

LES **PYLÔNES** **DISPARAISSENT**

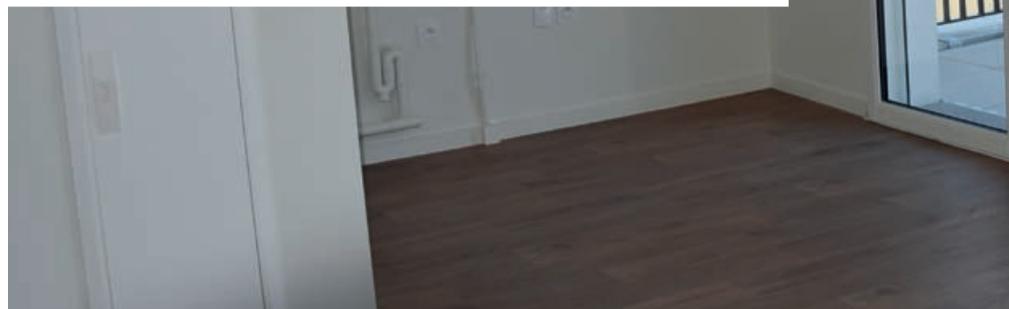




Débuté en 2017, le chantier de mise en souterrain des lignes à très haute tension à presque deux ans d'avance. Depuis mi-février et jusqu'à la fin de l'année les pylônes sont enlevés pour rendre sa beauté au paysage clamartois. Cela va permettre de reboiser 6 hectares de forêt.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Voulant favoriser la mixité sociale, la Ville propose régulièrement des logements en accession sociale. Nouvellement réalisés, les vingt appartements des Balcons de Normandie viennent d'accueillir leurs propriétaires.



A Clamart, les logements sont occupés par leurs propriétaires, des locataires du parc privé ou des locataires bénéficiant de l'un des 4 900 logements de Vallée Sud Habitat. Pour favoriser le parcours résidentiel, la municipalité mène un programme important d'accession sociale à la propriété qui permet à des jeunes et à des personnes disposant de revenus modestes d'acquérir un logement à un prix inférieur à celui du marché. Géré par Vallée Sud Habitat, il offre la possibilité de profiter d'un prêt à taux zéro pour financer jusqu'à 40% du prix du bien suivant les ressources des acquéreurs. Grâce à ce dispositif, vingt nouveaux propriétaires, dont une forte majorité de Clamartois, viennent d'emménager aux Balcons de Normandie.



LAURA GLORIEUX

« J'habitais dans le centre de Clamart et cherchais à accéder à la propriété. Je me

suis renseignée pour voir ce que je pouvais acheter dans le privé et me suis rendu compte que sans accession sociale je ne pouvais pas me permettre d'envisager un T2 neuf. J'ai eu la chance de pouvoir en acquérir un aux Balcons de Normandie. Je suis très contente de mon logement très lumineux qui se situe au quatrième étage avec un balcon. Avec son architecture extérieure très jolie et les barrières de balcon assez artistiques, cette résidence est très belle ».



Remise des clés par Sandrine DANDRE, Conseillère Municipale Chargée de l'Accession à la Propriété

UNE NOUVELLE CRÈCHE

Depuis le 1^{er} février, l'immeuble Les balcons de Normandie accueille aussi la crèche Amandine. Celle-ci reçoit les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Répartis en deux sections (petits/moyens et moyens/grands), ils bénéficient de 239 mètres carrés. Les équipements de la crèche sont en bois, matériaux naturels ou recyclés et les jeux, jouets, mobilier, peintures, sols ainsi que les produits d'hygiène respectent l'environnement. Pour que ce lieu soit ludique, instructif et agréable, les thèmes de l'art et de la culture sont omniprésents et font partie du projet pédagogique de cette nouvelle crèche.



SOLÈNE LOUVET

« Plutôt que de gaspiller de l'argent dans des loyers, avec mon conjoint

nous avons réfléchi à devenir propriétaires. Nous avons craqué pour les Balcons de Normandie et rempli un dossier pour y acheter un appartement. Nous avons eu beaucoup de chance car notre demande a été acceptée alors que je n'avais pas fini ma période d'essai, que nous sommes jeunes et n'avons pas des revenus mirobolants. Je n'imaginai pas que l'accession sociale permette de devenir propriétaire dans un immeuble d'une telle qualité avec des prestations merveilleuses. Tout est beau et nickel. Le logement est magnifique et dispose d'un joli cadre. Par rapport à là où nous habitons c'est beaucoup plus agréable et nous gagnons en qualité de vie ».



RIVA SAHA

« J'habitais à la cité de la Plaine et il était temps pour moi de quitter le cocon familial.

Je voulais rester à Clamart pour être proche de mes parents et parce que c'est pratique pour mon travail. Souhaitant acheter et devenir propriétaire assez rapidement, j'ai décidé d'acquérir un bien en profitant de l'accession sociale qui est avantageuse pour les personnes rentrant dans la vie active ou qui n'ont pas beaucoup de moyens pour accéder à la propriété. J'ai désormais un deux pièces qui est agréable et qui se situe en plus à côté du quartier Grand Canal qui est en cours de développement. Cet appartement propose le confort du neuf, est bien structuré sans perte de place et s'avère assez fonctionnel avec des prestations de qualité ».



OPÉRATION FORÊT PROPRE



Le samedi 26 mars, de 14 heures à 18 heures, les Clamartois sont invités à participer au nettoyage de la forêt.

Préserver la nature en impliquant tout le monde. Tel est l'un des objectifs de l'opération forêt propre organisée au théâtre de verdure et près du terrain de pétanque du parc forestier. Quel que soit leur âge, **le 26 mars à partir de 14 heures**, tous les habitants sont invités à venir ramasser les déchets (pots, papiers, cadre de vélos, objets incongrus...) qui polluent la forêt. Pour que la collecte se déroule de manière agréable et pratique, le service des espaces verts déploie plusieurs agents et distribue du matériel dont 250 paires de gants de tailles

différentes et plus de 350 sacs... Pour que chacun puisse aller à son rythme et profiter de ce moment, les agents dirigeront les Clamartois vers les sites les plus importants à nettoyer tout en leur laissant libre choix pour leur déambulation. A 16 h 30, un goûter sera aussi offert aux enfants avant que l'opération ne s'achève à 18 heures.

UNE ACTION IMPORTANTE

Participer à la préservation du patrimoine naturel clamartois est un acte à la fois citoyen et écologique. Lors de la dernière édition qui s'est déroulée le 2 octobre 2021, cent personnes se sont retrouvées et ont passé

un moment convivial. Cette opération est aussi un excellent moyen de sensibiliser toute la population et particulièrement les enfants à l'importance de la nature.





SANTÉ : TOUJOURS PLUS DE SERVICES

La municipalité se mobilise pour que les Clamartois puissent profiter de prestations de santé de qualité.

Tous les Clamartois se préoccupent de leur santé. Les tarifs des assurances de santé ayant tendance à s'envoler, Jean-Didier Berger s'est engagé à proposer une mutuelle municipale afin que toutes les personnes habitant ou travaillant à Clamart puissent bénéficier de remboursements convenables à un prix abordable.

UNE MUTUELLE AVANTAGEUSE

Après une étude et un appel d'offres, c'est Mutualia qui a été retenue car sa proposition était incontestablement la meilleure. Sous le nom de Mutuelle Clamartoise, elle propose des tarifs à partir de 17 euros par mois. Parmi ses autres atouts, sa tarification est calculée par tranches d'âge de 10 ans. Elle propose également la gratuité à partir du troisième enfant. Par ailleurs, la mutuelle ne pratique pas de sélection médicale, assure une prise en charge immédiate dès la souscription et dispose de son propre réseau pour

les soins optiques. Pour connaître toutes ses conditions il suffit de contacter un conseiller au 03 21 15 99 99 et/ou prendre rendez-vous pour le rencontrer lors d'une permanence au CCAS.



**NICOLE
GOBILLOT**

« Cette mutuelle est beaucoup moins chère que celle que je viens de quitter. Elle a aussi beaucoup plus d'avantages. Par exemple je n'avais le droit qu'à 30 jours par an de remboursement pour une chambre individuelle. Avec cette nouvelle assurance j'ai soixante jours et c'est très important. J'ai aussi un podologue et un ostéopathe qui sont remboursés ».



MONIQUE MERTZ

« J'ai 75 ans et ne suis pas toute jeune. J'étais adhérente d'une autre mutuelle

dont j'étais très mécontente car il y avait toujours des problèmes. Lorsque le Maire m'a dit qu'il y aurait une mutuelle clamartoise cela m'a intéressée. En lisant l'article dans le journal, j'ai appelé et j'ai décidé de souscrire. Je suis très contente car j'ai un interlocuteur au téléphone quand j'en ai besoin et je paye moins cher. De plus le forfait hospitalier est de 90 euros au lieu de 60 euros par nuit ».

UNE PRISE DE RENDEZ-VOUS PLUS SIMPLE

Désormais les Clamartois souhaitant consulter dans l'un des deux centres de santé de la Ville peuvent prendre rendez-vous sur Doctolib. Ainsi, quels que soient l'heure et leur besoin médical, ils connaissent immédiatement les créneaux disponibles.



UN FESTIVAL INÉDIT

Du 19 au 27 mars, Clamart organise son premier festival de musiques de films sur le thème du burlesque.

Comme en témoigne le foisonnement d'événements organisés tout au long de l'année, à Clamart, la culture tient une place essentielle. Pour compléter son offre, la Ville a décidé de créer un festival de musiques de films. Ce nouveau rendez-vous a pour vocation de contribuer au maillage culturel de la ville en impliquant les structures et associations de la ville, du Territoire Vallée Sud-Grand Paris et bien sûr les Clamartois. Pour cette première édition, le thème du burlesque a été retenu pour apporter son lot de rires et de joie et sa facile déclinaison dans toutes les formes artistiques, pratique musicale, chant, théâtre, danse...

UN PROGRAMME RICHE ET DIVERSIFIÉ

Le 19 mars à 20h30, le spectacle d'ouverture à l'auditorium Charles Aznavour du conservatoire donnera le ton grâce à l'Orchestre Ephémère, un ensemble hybride entre l'orchestre à cordes, l'Harmonie et les musiques actuelles. Il met son talent au service d'un répertoire de musiques de films burlesques allant de Chaplin à OSS 117. Un moment exceptionnel car l'ensemble s'autodétruit à l'issue du festival avant de renaître de ses cendres pour la prochaine édition. Parmi les autres événements incontournables, il faut noter le spectacle *Les temps très modernes* donné à l'auditorium **le 20 mars à 11h et**

15h30, des ciné-concerts

les 23 et 25 mars au cinéma Jeanne Moreau, une conférence sur les musiques de films burlesques **le 26 mars à 16h** au Conservatoire...

Le festival s'achèvera en fanfare **le 27 mars à 17h** avec un concert inoubliable de l'orchestre éphémère et ses invités, la Maitrise et des ensembles du Conservatoire. Ils partageront la scène du Théâtre Jean Arp pour un bouquet festif et réjouissant. Ce moment sera aussi l'occasion de découvrir les films réalisés par les acteurs en herbe des centres de loisirs des Rochers et de Louise Michel.

Programme complet et réservations sur clamart.fr

PROTÉGER DES NUISIBLES

Moustiques, frelons asiatiques, chenilles processionnaires... de nombreux insectes représentent des dangers. Face à eux il est indispensable d'agir.

Pour que les habitants puissent profiter pleinement du bien-être clamartois, la municipalité intervient sans cesse. Avec le retour des beaux jours, de nombreux insectes nuisibles viennent perturber le quotidien. Afin d'éviter leur prolifération et leurs nuisances, dès qu'une personne signale des chenilles processionnaires ou un nid de frelons asiatiques sur l'espace public, les services municipaux réagissent rapidement. Par ailleurs, un plan de lutte contre les moustiques est mis en place dans différents lieux dont le Parc Maison Blanche, le lac du Panorama et le parc Robert Auzelle où un traitement réalisé par une entreprise spécialisée permettra d'éliminer les larves de moustique.

TOUS RESPONSABLES

Parallèlement aux nombreuses interventions de la Mairie, chacun doit agir. Si nombre de particuliers appellent les services municipaux pour leur signaler qu'ils ont un nid de frelons, que les moustiques prolifèrent chez eux... malheureusement, la Ville ne peut agir que sur l'espace public et n'a pas le droit d'intervenir chez les particuliers. Attention,

en fonction du type d'insecte remarqué, chaque Clamartois doit agir différemment. Ainsi pour les nids de frelons asiatiques et les chenilles processionnaires, il faut faire appel à un professionnel agréé le plus tôt possible. Pour éviter la prolifération des moustiques, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées en nettoyant





3 QUESTIONS À MARIE-LAURE COUPEAU, ADJOINTE AU MAIRE AUX COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET À L'HYGIÈNE-SANTÉ

Pourquoi est-ce important de sensibiliser la population à l'élimination des insectes nuisibles ?

Il faut que les Clamartois sachent comment agir. Leur implication contribuera à l'efficacité des actions mises en place par la Ville. C'est important pour le bien-être de tous.

Quels sont les axes d'action de la municipalité ?

Nous sommes très réactifs aux signalements de nuisibles et les services municipaux interviennent le plus rapidement possible sur l'espace public.

D'ailleurs, deux arrêtés municipaux réglementent la lutte contre ces nuisibles sur la commune.

Quel réflexe faut-il avoir lorsqu'on voit un nid de frelons asiatiques ou des chenilles processionnaires ?

Tout d'abord il faut se protéger. Ensuite, s'il se situe sur l'espace public, il faut prévenir la Direction de l'Hygiène communale par mail à l'adresse accueil.dshcst@clamart.fr ou en la demandant au 01.46.62.35.35.

régulièrement les gouttières, caniveaux et drainages, couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage, évacuer l'eau des bâches et ne pas oublier de bien entretenir son jardin.





UNE SALLE DES MARIAGES TOUTE NEUVE



**161 MARIAGES
ONT ÉTÉ
CÉLÉBRÉS
À CLAMART
EN 2021.**

Depuis février les mariages sont célébrés dans une nouvelle salle dédiée qui donne plus de cérémonial à cet événement important.

Un mariage est toujours un moment exceptionnel de la vie. A Clamart en attendant la rénovation de la salle des mariages historique de l'Hôtel de Ville, ils se déroulaient salle Jacky Vauclair, un lieu certes agréable mais qui ne donnait pas toujours une dimension exceptionnelle à cet événement. Afin de donner un nouveau lustre aux cérémonies, la municipalité a investi plus de 300 000 euros pour donner vie à une nouvelle salle des mariages.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, elle accueille une fresque « *Cœur de Clamart* » réalisée par l'artiste clamartois Eric Lecam qui a nécessité plus de 400 heures de travail pour représenter l'Hôtel de Ville. Grâce à sa délicatesse et sa touche de poésie, elle symbolise harmonieusement le point de départ de cet événement unique qu'est le mariage dans la vie des jeunes époux. Et ce n'est pas la seule nouveauté que propose ce lieu important de la vie clamartoise. Grâce à

une sonorisation de qualité et à sa grande luminosité, l'endroit rénové rend l'événement encore plus agréable à vivre. Par ailleurs, pour le confort de toutes et tous, la salle est accessible à toutes les personnes à mobilité réduite et son chauffage est renforcé. Inaugurée le 29 janvier, elle a d'ores et déjà connu un moment très émouvant car ses premiers mariés se sont vu offrir une aquarelle reprenant le sujet « *Cœur de Clamart* » dessinée par Eric Lecam.



DES CONFÉRENCES UTILES

Pour que les aînés puissent parfaitement vivre chez eux, il est important qu'ils aménagent leur logement. Pour les y aider le Centre communal d'action sociale organise plusieurs conférences.

De plus en plus d'aînés souhaitent vieillir chez eux. Malheureusement leur logement est souvent mal adapté à leurs besoins. Il faut donc y effectuer des adaptations ou des travaux de réaménagement. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) les sensibilise à ces sujets lors de plusieurs conférences.

DEUX PROGRAMMES TRÈS INTÉRESSANTS

Le CCAS organise deux événements différents. Le premier propose trois conférences libres. La première s'intéressera à l'adaptation du logement et donnera des idées

sur les aides techniques, le type de travaux pour mieux aménager son logement, l'intérêt d'un ergothérapeute... La deuxième expliquera l'intérêt de trier son logement tout en donnant des astuces pour y parvenir aisément. La troisième évoquera la mobilité car il faut parfois se résoudre à changer d'habitation. Elle expliquera comment et quand changer de logement, expliquera les aides financières dont chacun peut bénéficier, etc. Ces conférences se déroulent **le 18 mars, le 1er avril et le 22 avril** à la Maison des associations. Pour y participer il suffit de s'inscrire auprès des clubs Améthyste ou au CCAS en

appelant le 01.71.16.75.71.

En partenariat avec le PRIF (Prévention retraite île de France), le CCAS organise aussi « Les ateliers bien chez soi ». En cinq séances aux thématiques différentes, ceux-ci expliqueront l'importance de l'aménagement de son domicile ainsi que la meilleure manière d'évaluer son logement en termes de praticité et de confort. Après une séance de présentation le 31 mars au centre de la Fourche, ces ateliers se dérouleront **les 8, 15, 22, 29 avril et le 6 mai**. Inscription au CCAS : 01.71.16.75.71.

PUBLICITÉ



FRANÇOISE BARRÉ-SINOUSSE

« IL FAUT CONTINUER À SE MOBILISER »

©Vincent Isoré

A l'occasion du Sidaction qui se déroule les 25, 26 et 27 mars, cette Clamartoise Présidente du Conseil d'administration de Sidaction et prix Nobel de médecine et de physiologie en 2008 fait le point.

CLAMART INFOS : COMMENT L'ÉPIDÉMIE DE SIDA ÉVOLUE-T-ELLE ?

Françoise Barré-Sinoussi : 15% des personnes qui sont infectées par le VIH ne le savent pas et peuvent donc contaminer d'autres personnes. Le Sida reste encore la première cause de mortalité chez les femmes de 15 à 49 ans et 2.8 millions d'enfants sont infectés dans le monde. Fin 2020, 680 000 personnes en sont décédées. En France, on constate une petite réduction des cas d'infection qu'il faut absolument modérer car elle est liée à une diminution de l'accès au dépistage et à la prévention. Il faut donc continuer à se mobiliser pour la recherche, l'accès aux soins et la prévention.

C. I. : QUELLE EST AUJOURD'HUI LA MEILLEURE MANIÈRE DE SE PROTÉGER ?

F. B-S. : Même s'il y a des recherches en cours, il n'existe pas de vaccin. Il faut donc avoir des rapports sexuels protégés

car l'infection par le virus du Sida est une maladie sexuellement transmissible. Aujourd'hui, en termes de prévention, avant un rapport sexuel, on peut aussi prendre les médicaments qu'on utilise pour traiter car ils protègent également contre la transmission par des personnes infectées non traitées.

C. I. : QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR VOTRE PARCOURS ?

F. B-S. : Il a été particulièrement riche. Il y a un avant et après la découverte du Sida qui a transformé ma vie. J'ai eu la chance de vivre une aventure scientifique extraordinaire. Celle-ci m'a permis de rencontrer des personnes concernées par la maladie, ce qui m'a ouvert les yeux sur le besoin du contact entre chercheur et malades, sur l'impact des cultures sur les épidémies et j'ai compris à quel point la tolérance est un élément clé dans notre société. Par ailleurs, ma vie après le prix Nobel a

changé aussi car cette récompense a été une merveilleuse opportunité pour essayer d'être la voix des personnes concernées par le VIH et de lutter, entre autres, contre les politiques répressives de certains pays.

C. I. : VOUS ÊTES CLAMARTOISE DEPUIS 2008. QUE PENSEZ-VOUS DE LA VILLE ?

F. B-S. : Ce qui m'a tout de suite séduit c'est l'esprit de petit village qui y règne. Habitant en centre-ville, j'apprécie la proximité du bois et de tous les commerces, les rues piétonnes et cet environnement qui nous permet de tout avoir sous la main en profitant de la végétation.

C. I. : LA VILLE VIENT DE DONNER VOTRE NOM À UNE RUE. QUELLE EST VOTRE RÉACTION ?

F. B-S. : C'est un honneur et ça fait forcément plaisir. Cela dit, pour la petite histoire, les livreurs ont tendance à se perdre entre la rue et ma véritable adresse (rires).



UNE CONCERTATION IMPORTANTE

Le jeudi 17 mars à 19 heures à la salle des fêtes Hunebelle, les Clamartois sont invités à s'exprimer sur le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Concertier encore et toujours ses habitants sur les grands projets. Tel est l'un des leitmotifs du Maire de Clamart. Dans cet esprit, les Clamartois peuvent participer à une réunion publique de concertation sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce document est essentiel car il fixe les orientations stratégiques d'aménagement et de développement du Territoire Vallée Sud-Grand Paris pour les 10 à 15 prochaines années ainsi que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces documents traitent de nombreux sujets qui influent sur le quotidien dont l'habitat, les déplacements, l'activité économi-

que, l'environnement... Concrètement, ils fixent des règles pour la création ou le développement d'espaces verts, les implantations commerciales, la préservation des zones pavillonnaires, le stationnement des vélos et des véhicules motorisés...

DES CHOIX PARTAGÉS

Afin que les Clamartois puissent donner leur avis sur l'ensemble de ces thématiques, le 16 novembre dernier, une première réunion a été organisée salle Hunebelle. Celle-ci leur a permis d'exprimer leurs préoccupations concernant des sujets aussi variés que la préservation d'un cadre de vie de qualité, la poursuite du

développement de l'attractivité du territoire, la coexistence des différents modes de transports... La réunion publique du 17 mars permettra de faire le point et d'éclairer les Clamartois sur les décisions qui devraient être prises. Elle leur permettra aussi de donner leur avis sur celles-ci avant qu'elles ne soient débattues en conseil municipal dans quelques mois.



1 BONNE CHANDELEUR À TOUS !

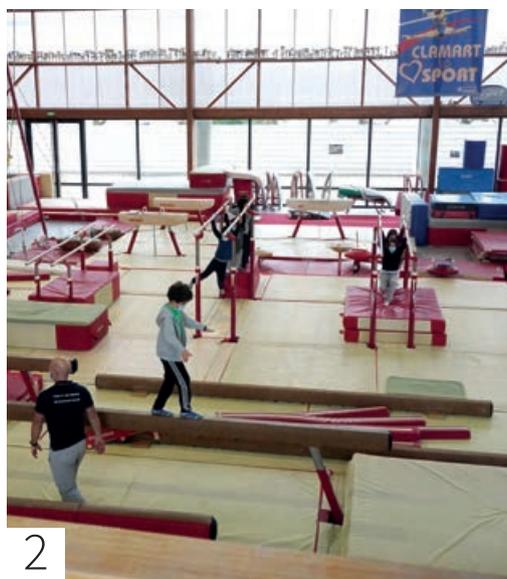
Pour l'occasion, notre cuisine centrale a concocté une animation spéciale dans plusieurs écoles pour le grand plaisir de nos petits gourmands !



1

2 UNE SEMAINE OLYMPIQUE

Du 24 au 28 janvier, Clamart s'est mobilisée pour la Semaine Olympique et Paralympique. Les enfants ont appréhendé le sport sous un nouvel angle avec un éducateur sportif municipal, et une exposition photos sur l'olympisme leur a été présentée dans la salle Emilie Le Penec.





1

1 VACCINATION DES ENFANTS

Le centre de vaccination de Clamart continue d'accueillir régulièrement les 5/11 ans sur un temps dédié, dans une ambiance colorée et chaleureuse.

Retrouvez toutes les infos sur clamart.fr



1



2

2 DES VACANCES RYTHMÉES

Durant les vacances d'hiver, les enfants ont pu voyager à travers un monde musical, bercés par des ateliers de notes de musique, de sons et de rythmes endiablés ou encore s'initier voire s'immerger dans des activités physiques sportives adaptées à leur âge et évolutives.



2



3

3 SOUTENIR LES JEUNES

Clamart continue de soutenir les jeunes clamartois en situation de précarité, en leur offrant régulièrement des paniers solidaires.

4 LA CRÈCHE AMANDINE INAUGURÉE

La crèche Amandine située route du Pavé Blanc porte désormais à 456 le nombre de places en crèche disponibles à Clamart.

5 MARCHE SOLIDAIRE POUR VAINCRE LE CANCER DE L'ENFANT

Chaque année, en France, 2 500 enfants sont atteints d'un cancer, première cause de mortalité par maladie. Aujourd'hui, l'objectif est de « guérir plus » et « guérir mieux » car pour 20% des enfants atteints d'un cancer, il n'y a qu'une seule solution : les progrès de la science. A cette occasion, plusieurs initiatives se sont déroulées à Clamart.

Que ce soit dans les centres de loisirs avec des séances de sensibilisation animées par l'association Les Blouses Roses, ou encore le samedi 19 février, avec une marche solidaire de sensibilisation avec un départ place de la Mairie pour un parcours d'1h30 dans le bois de Clamart.

Cette marche intergénérationnelle a réuni près de 200 participants et a permis à la Ligue de collecter des dons.

Merci à toutes les associations partenaires et à l'École Municipale des Sports.



Voir la vidéo sur clamart.fr

4



4



5



5

PUBLICITÉ

LES BRÈVES



LE CSC VOUS PROPOSE :

Des activités culturelles et de loisirs pour tous à l'année (au Pavé Blanc mais aussi à la Maison des associations) : Anglais, Espagnol, Guitare, Danse, Eveil musical, Couture, Art plastique, Ateliers DIY, Cafés parents...

Mais aussi un accompagnement à la parentalité et des animations :

Jeux en Anglais : tous les mercredis de 15h à 17h découverte de jeux de société avec Laurie professeur d'anglais

Mercredi 9 mars de 14h30 à 17h30
un après-midi jeux ouvert à tous au sein du CSC du Pavé Blanc

Vendredi 11 mars de 19h30 à 22h La ludothèque du CSC du Pavé Blanc fait sa nocturne et vous propose de tester de nombreux jeux de société et jeux vidéo

Mercredi 23 mars 14h30-17h30
animation jeux de construction : polydrons, kapla, et Duplo. Sur inscription

Mercredi 30 mars de 14h30 à 17h
jeux vidéo

Plus d'informations sur clamart.fr
44 route du Pavé Blanc
Tél 01 71 16 75 50
Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 – Samedi 9h-13h (périodes scolaires)

UNE ROSE POUR ELLES

À l'occasion de la **journée des droits des femmes du 8 mars**, commerces et entreprises sont invités à offrir une rose à chacune de leurs clientes. Ces roses offertes, préalablement achetées en amont au Rotary Club contribuent à financer la scolarisation de jeunes filles dans le monde. Un geste citoyen !

VOUS AVEZ 16 ANS, AYEZ LE RÉFLEXE CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Info sur clamart.fr



JEUNESSE, PRÉPAREZ LES SÉJOURS DE PRINTEMPS

Les pré inscriptions des séjours seront possibles dès le 21 mars, avec une large palette d'activités proposées. **Plus d'info sur clamart.fr**



TOUS ENGAGÉS POUR UNE VILLE DURABLE !

La transition écologique, transformation sociétale majeure de notre siècle, n'est plus une réalité lointaine. Accompagner les Clamartois dans une transition équilibrée est notre ambition, un devoir qui anime toute l'équipe municipale. La Ville mobilise tous les jours l'ensemble des secteurs d'activité pour mener à bien une programmation dynamique et transverse au bénéfice des Clamartois. Découvrez le rapport développement durable complet sur clamart.fr

LES BRÈVES



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

L'année 2022 marquera le soixantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Pour participer à la commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, rendez-vous à 10h, square du 19 mars 1962, rue des Vignes. Le cortège se rendra à 10h30 au cimetière communal, 26 avenue du Bois Tardieu.

TRÉSORERIE

Le centre des finances publiques rue du Trosy est fermé. Depuis le 15 février 2022 un accueil de proximité est assuré à l'accueil Clamart & Vous, le jeudi entre 13h30 et 16h30, sur RDV.
Toutes les infos sur clamart.fr

RECRUESCENCE D'INCIVILITÉS SUR LES PIEDS D'ARBRE

Nous constatons depuis quelques semaines une recrudescence de déjections canines sur les pieds d'arbres. Pour rappel, la Ville met à disposition des sacs pour déjections canines dont vous trouverez la liste sur clamart.fr

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS- PARENTS DE CLAMART ROUVRENT

A compter du 7 mars, ces espaces d'échanges, d'écoute et de jeux partagés accueilleront à nouveau enfants de moins de 4 ans, leurs parents (ou adultes de la famille proche) ainsi que des futurs parents.

Centre social Jean Jaurès

55, av. Jean Jaurès
Lundi de 9h30 à 12h30

Centre socioculturel la Fourche

(Multi-accueil Fourche)
216, av. Jean Jaurès (rez-de-chaussée)
Mercredi de 9h30 à 12h30

Maison de l'enfance

12/14 rue Jean-Jacques Rousseau
Jeudi de 15h à 18h

Renseignement 01 46 32 25 84
laep@clamart.fr

DU 8 AU 11 MARS, VENEZ FÊTER LE PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ.

Chaque année, ce temps fort permet de se questionner sur le bien vivre ensemble et de tendre vers l'égalité des genres.

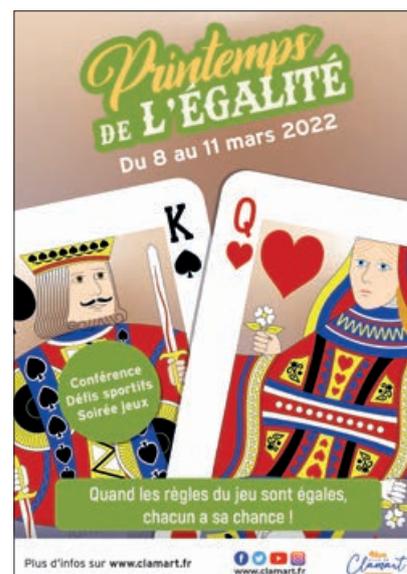
Le 8 mars à 19h à la maison des Sports, conférence interactive sur la thématique « Femmes et Hommes, comment vivre ensemble au quotidien » avec de nombreux conseils pratiques.

Le reste de la semaine s'articulera autour de la thématique du jeu afin de dépasser les stéréotypes et idées préconçues et encourager la coopération et l'expression.

Le 9 mars, défis sportifs intergénérationnels sur la base du jeu : de 9h à 12h au gymnase Condorcet & de 14h à 16h au complexe sportif du Petit Clamart

Le 9 mars de 14h30 à 17h30 : après-midi jeux de table au CSC Pavé Blanc, ouvert à tous

Le 11 mars de 19h30 à 22h : soirée jeux de société en famille au Centre Socioculturel du Pavé Blanc. Ouverture aux personnes non inscrites à la ludothèque, dans le respect des règles sanitaires.



PERMANENCE MOBILE DES ÉLUS, LES DATES À RETENIR

RENCONTRER LES ÉLUS À LA PERMANENCE MOBILE (16h-18h)

09 mars	Plaine	Place Aimé Césaire
16 mars	Trivaux Garenne Petit-Clamart	Place Georges Pompidou
23 mars	Centre	Place Maurice Gunsbourg
30 mars	Galvents-Corby	2 rue de Chatillon
06 avril	Gare	Marché de la Fourche, 6 Rue Pierre Baudry

RENCONTRER LA POLICE MUNICIPALE ET L'ADJOINT À LA SÉCURITÉ

10 mars	Trivaux	Georges Pompidou (face boulangerie)	17h30-19h
29 mars	Trivaux Garenne	All. des Pyrénées / Allée de la Bourcillière	17h-18h30



VOUS PASSEZ VOTRE BAC CETTE ANNÉE. AVEZ-VOUS UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ?

Pour chaque épreuve du bac, vous devez vous munir de votre convocation ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). N'attendez pas la dernière minute pour faire votre pièce d'identité !
Info sur clamart.fr



BAL SWING, LE RENDEZ-VOUS JAZZY CLAMARTOIS

Après 2 années d'absence et un report, le bal swing est de retour pour le plus grand bonheur des amoureux de cakewalk, two-step, fox-trot, Lindy Hop ou Charleston. Dirigé de baguette de maître par Dominique Bordier, le Grand Orchestre de Jazz de Clamart - le fameux M.C. BIG BAND - et ses 18 musiciens seront sur scène le dimanche 3 avril pour enfiévrer la salle des fêtes.

Pour l'occasion, ils interpréteront un répertoire constitué des plus grands succès des années 1930/40, ceux des orchestres de Duke ELLINGTON, Count BASIE, Benny GOODMAN, quand ils enflammaient les lieux légendaires tels que le Cotton Club ou le Savoy Ballroom. La chanteuse Patricia SANZ à la voix pleine d'énergie, de sensibilité et d'élégance se joindra à eux. Quant aux danseurs des CHATONS SWINGUEURS, ils sauront guider les premiers pas des novices qui participeront à cet étourdissant bal swing.

Dimanche 3 avril | 16h - 19h | Salle des fêtes Hunebelle

Plus d'infos : 01 46 62 37 98



PUBLICITÉ



PRÉPARER L'AVENIR

Le Département prévoit la construction d'un 4^e collège à Clamart dans la décennie qui vient. La municipalité souhaite que le quartier du Jardin Parisien bénéficie de ce nouvel équipement.

Grâce à l'enfouissement des lignes à Très Haute Tension, ce projet permettra aussi de réparer les erreurs d'urbanisme, en prolongeant la zone pavillonnaire et en développant l'offre commerciale du quartier. Le 4^e collège public de Clamart sera financé à 100% par le Département des Hauts-de-Seine. Les collèges clamartois sont déjà très capacitaires puisqu'ils accueillent actuellement 854 à Maison Blanche, 713 à Alain Fournier et 624 aux Petits Ponts, en plus de ceux accueillis au collège privé Sainte-Marie. Compte-tenu de ces capacités, il est vrai qu'il n'y a pas d'urgence. Des places sont disponibles au collège des Petits Ponts et dans les collèges qui sont à proximité directe de Clamart, comme le collège de

la Paix à Issy-les-Moulineaux, ou le collège Claude Nicolas Ledoux qui sera reconstruit dans le secteur d'activités Plessis-Clamart. L'idée est d'anticiper sur les besoins futurs éventuels liés aux nouveaux quartiers qui bordent la D906, et ce malgré une baisse de la natalité qui fait diminuer chaque année le nombre d'enfants dans les anciennes écoles de la Ville. L'enfouissement des lignes à très haute tension et la disparition des pylônes qui les soutenaient libérant des terrains, il devient possible d'imaginer un réaménagement du secteur entre la rue de la porte de Trivaux et la rue des Carnets. Le projet est aujourd'hui à l'étude et prendra probablement une dizaine d'années pour être mené à bien. Celui-ci prévoit un supermarché refait à neuf (qui pourrait être un

Lidl si l'enseigne est à nouveau candidate) et de nouveaux commerces de proximité avec une capacité de places de stationnement et de livraison compatible avec une circulation apaisée dans le quartier. L'idée est aussi d'inverser la logique urbaine qui prévalait jusqu'ici : pourquoi isoler des pavillons entre des immeubles et des bâtiments comme celui de l'ancienne charcuterie industrielle... dorénavant les immeubles seront plus proches de la D906 et les pavillons du côté de la rue de la Porte de Trivaux pour prolonger le charme du Jardin Parisien. Ce projet devrait durer entre 5 et 10 ans. Une fois que la réflexion sera plus avancée, comme à son habitude, le maire organisera une consultation auprès des habitants du quartier.

PUBLICITÉ



LE BALLON OVALE SÉDUIT

Avec plus de 400 licenciés, le Clamart Rugby 92 est l'un des clubs sportifs incontournables de la ville. Fort d'une quatrième place au championnat de Fédérale 3 et de très bons résultats en cadets et juniors, il sait allier goût de la compétition, convivialité et esprit de solidarité. Séduits par des valeurs aussi importantes que la famille, l'engagement sportif, le respect... transmises par son école de rugby et des éducateurs formés au club, le Clamart Rugby 92 accueille de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants. Le club s'appuie aussi sur ses nombreux bénévoles. Maillons essentiels, ils participent aux matches et permettent à l'association sportive de se développer et de bien fonctionner. Le symbole parfait en est Claudine,

surnommée « Maman Rugby » qui vient de célébrer ses 70 ans en janvier dernier. Arrivée au club en 1985, elle a débuté son aventure clamartoise en inscrivant ses fils. Depuis presque 40 ans, elle a accompagné avec joie et bonne humeur nombre de joueurs et joueuses pour leurs tournois. A tel point qu'elle connaît le temps de transport vers n'importe quel stade de France ! C'est aussi elle qui prépare avec amour des plats revigorants comme le poulet pâtes, devenu mythique. Toujours prête à donner un coup de main, avec son mari Marc, elle s'occupe aussi de toutes les licences du club, de l'administratif... Rejoindre le Clamart Rugby 92, c'est non seulement rencontrer cette légende mais aussi vivre une fabuleuse aventure au sein des Sang & Neige !

Le Clamart Rugby 92 qui célébrera son soixantième anniversaire l'année prochaine reste toujours aussi dynamique !



Claudine, "Maman Rugby"

Renseignements et inscriptions : communication@clamartrugby92.fr

PUBLICITÉ

DES COMMERCES POUR TOUS

A partir du 11 mars, le marché de la Fourche sera ouvert tous les vendredis. Autre bonne nouvelle, deux nouveaux commerçants viennent de s'installer.

Souhait de pouvoir faire ses courses au marché tous les jours ou presque, télétravail qui devient très fréquent... de plus en plus de Clamartois attendaient la mise en place d'une nouvelle journée d'ouverture du marché de la Fourche. A partir du 11 mars ce sera chose faite. Comme auparavant, le marché de la Fourche accueillera les Clamartois les mercredi et dimanche matin, mais il sera aussi ouvert le vendredi matin. Cette séance supplémentaire vient compléter l'offre des marchés puisque le marché du Troisy est ouvert le mardi et le samedi matin et le marché du Haut de Clamart le mercredi après-midi. Ainsi, les Clamartois peuvent tranquillement faire leurs courses 5 jours sur 7 dans l'un des marchés présents dans la ville.



D'KAV

Né à Sèvres et ayant toujours vécu dans les Hauts-de-Seine, Lucas de Korsak Alvarez connaît Clamart depuis son enfance. Après sept ans d'expérience dans un magasin de vins et spiritueux, il a décidé d'ouvrir sa propre enseigne. Il y propose une grande gamme de vins bio et biodynamiques à prix abordables ainsi que des bordeaux, bourgogne, vins de toutes les régions de France, whiskys, rhums... Son magasin propose aussi une salle pour des dégustations privées.

D'Kav

259 avenue Jean Jaurès. Ouvert le mardi de 15 h à 20h et du mercredi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.



FIERTILE

Florian Meizaud et la photographe culinaire Sophie Loustau proposent un concept original dans leur boutique. Celle-ci accueille en effet des clichés de la photographe et des produits du terroir limousin. On peut y admirer et acquérir des cartes postales et des tirages d'art, mais aussi acheter des tartinables de cochons pieds noirs, des bières artisanales, des plats cuisinés, des confitures, des tisanes de fleurs et plantes, des cosmétiques à base de fleurs et légumes et l'incontournable « Creusois », un gâteau artisanal aux noisettes françaises sans conservateur ni colorant. Les deux complices organisent aussi très régulièrement des dégustations.

Fiertile : Boutique éphémère :

17 rue Paul-Vaillant Couturier. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h. Tel : 06 71 59 06 52.

PUBLICITÉ

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de Clamart Infos. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. »

JEAN-DIDIER BERGER, MAIRE DE CLAMART

MAJORITÉ

CLAMART EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Union de la droite, du centre et des indépendants

Adieu les pylônes !

L'opération de démontage des pylônes des lignes électriques à très haute tension vient de commencer dans la forêt. Pas moins de 18 km de lignes, le plus grand chantier de ce type en France, sont désormais enfouis, avec deux ans d'avance sur le planning initial.

Ce projet, c'était un engagement fort de notre équipe municipale en 2014. Un projet que beaucoup pensaient impossible, tant les obstacles, techniques et financiers, étaient nombreux. Et pourtant, aujourd'hui, nous pouvons dire : « ça y est, nous y sommes ! ». Grâce au volontarisme de notre Maire, Jean-Didier Berger, le projet a obtenu le soutien non seulement de l'Etat, qui l'a inscrit dans un Contrat d'Intérêt National, mais aussi de toutes les collectivités de notre territoire. Comme nous le faisons pour financer la rénovation du Stade Hunbelle, nos écoles ou le marché du Troisy, les participations financières de Vallée Sud-Grand Paris, du

Département des Hauts-de-Seine, de la Région Ile-de-France et de la Métropole du Grand Paris nous permettent d'alléger très fortement le coût de l'opération pour la Ville : à peine 10% des 47 millions d'euros nécessaires.

Ce projet, il est aussi au cœur de notre politique de développement durable. L'enfouissement va permettre de rendre à la forêt, le poumon vert de notre commune, ses droits naturels, de s'épanouir sans contraintes de coupes liées à la protection de la ligne. Au total, 6 hectares de forêt vont pouvoir être reboisés !

Renaturer, reboiser, développer les espaces verts, tout le monde en parle mais nous nous le faisons : pas seulement à travers les projets de piétonnisation et de végétalisation que nous développons dans nos quartiers et dans nos rues, mais aussi à une échelle de grande ampleur !

Ce projet, c'est enfin la reconquête de friches urbaines, de terrains laissés à l'abandon et inexploités notamment à cause de la présence de ces lignes. Leur mise en souterrain va permettre le développement harmonieux de la ville avec une valorisation des abords

de la D906. Après la rénovation complète du rond-point du Petit-Clamart en 2018, les deux magnifiques quartiers Panorama et Plaine Sud sortis de terre, le Projet Le Nôtre d'ici quelques années et aujourd'hui, l'achèvement de l'enfouissement des lignes à très haute tension, nous mettons les moyens pour faire durablement changer l'image de cette vitrine que constitue cette partie de notre territoire. Notre ambition est de refaire de ce quartier un espace de vie beaucoup plus serein et apaisé.

Cette réussite, c'est donc le succès du volontarisme et d'une coopération efficace avec tous les acteurs concernés. C'est la preuve donnée qu'il n'y a pas de projet impossible ! Face au sentiment d'impuissance publique que certains de nos concitoyens ressentent d'habitude dans leurs relations avec les institutions publiques et politiques, nous montrons qu'il est possible de faire aboutir des projets difficiles. Qu'il est possible de faire de grandes choses ensemble.

Toute notre équipe, continuera à se battre pour faire avancer Clamart dans cette dynamique, avec pour boussole l'amélioration continue du cadre de vie de tous les Clamartois, où qu'ils se trouvent.

OPPOSITION

CLAMART CITOYENNE

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Mangeard-Bloch, Philippe Saunier, Christine Genty, David Huynh

Entre logements, commerces ou collège, faut-il choisir ?

La population de Clamart augmentera, passant de 53 000 à près de 70 000 habitants dans les années à venir. S'il est justifié de construire pour répondre au besoin croissant de logements, le développement de la ville doit rester équilibré.

L'absence d'anticipation crée des tensions entre les espaces dévolus aux logements, aux commerces et aux établissements scolaires. Preuve en est, la municipalité envisagerait dorénavant de construire un collège à la place du Lidl du Jardin Parisien, alors qu'il s'agit d'un commerce de proximité essentiel pour les habitants du quartier. Drôle de choix, considérant également que progressivement, ce seront près de 800 nouveaux collégiens qu'il faudra accueillir, sans compter les lycéens, alors que le lycée Jacques Monod est déjà saturé. La mairie ne privilégie-t-elle pas tout les intérêts des promoteurs immobiliers plutôt que ceux des Clamartois ?

Soutenons le collège des Petits Ponts !

La direction académique a annoncé la suppression de 56 heures par semaine de la dotation horaire d'enseignement, dès la rentrée 2022. Cette baisse risque de provoquer la fermeture d'une classe, et ainsi une augmentation des effectifs moyens par classe, ou bien la suppression des dédoublements dans les matières principales. Ce sont aussi des activités spécialisées qui sont menacées, telles que l'éducation aux médias et la natation, ou des projets innovants. Cette situation est d'autant plus incompréhensible que ces spécialités, outre participer à l'épanouissement des élèves, contribuent à l'attractivité du collège.

La pédagogie individualisée figure pourtant parmi les objectifs officiels de l'Éducation nationale. Aussi, nous invitons les Clamartois à signer la pétition disponible sur notre site internet.

Baromètre des villes cyclables : peut mieux faire.

Le baromètre annuel des villes cyclables fait apparaître une relative stabilité de l'évaluation de notre ville par ses habitants. Les usagers ont une appréciation défavorable de la municipalité quant à sa capacité à être à leur écoute ou ses efforts en faveur du vélo. Comme depuis de nombreuses années, les demandes d'aménagements cyclables, notamment pour les familles, concernent en priorité le carrefour Beaujard « Béclère », les places du Garde et Marquis, ainsi que l'avenue Henri Barbusse, et les besoins de stationnements s'expriment au centre-ville, près de la gare et à proximité des quartiers Panorama et Grand Canal.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [clamart-citoyenne.fr](#)

DÉMOCRATES CLAMARTOIS

Stephane Dehoche, Stéphane Astic, Silvine Dos Santos, Jean-Luc Py

Démocratie à Clamart

Cela peut être un détail, mais nous avons perdu deux panneaux d'affichage public, la seule colonne Morris de Clamart, place du Garde, et un double panneau sur la RD906. 20% de surface d'expression en moins, c'est la parole de nombreuses associations que l'on limite, mais aussi celle des partis politiques. C'est d'autant plus dommageable à l'approche de deux événements majeurs que sont les élections présidentielle et législative. Problème d'occupation de l'espace public ? Non ! Car dans le même temps, le nombre des panneaux « officiels » de la Mairie continue d'augmenter, nous en avons dénombré... 41 !

Nous demandons à Monsieur le Maire d'être garant de la liberté d'expression et de recréer des panneaux d'affichage public pour que notre démocratie locale s'épanouisse.

Lidl émoi

A la suite de notre dernière tribune et à la mobilisation d'associations clamartois, des pétitions ont vu le jour sur Internet pour demander à Monsieur le Maire de ne pas poursuivre le projet d'implantation d'un collège sur le site du magasin Lidl, rue de la porte de Trivaux. Ces requêtes tombent sous le sens : d'une part la fréquentation importante du magasin démontre son intérêt pour les Clamartois, d'autre part la proximité du site avec les collèges Petits Ponts et Fournier (environ 900 mètres) n'en fait pas un bon emplacement pour un nouveau collège. Analyse trop simple ?

Retrouvez-nous sur [www.clamartois.com](#)
Nous écrire : democrates@clamartois.com

PUBLICITÉ

NAISSANCES

BIENVENUE À :

NOVEMBRE

WANE Seydi

JANVIER

AGNES Hugo, AKSAS Kenzi, ARNOULX de PIREY Thaïs, BENHAMMADI Noam, BERCIQUE GOMES BETUNCAL Katchéfanulum, BEYOU Manon, BROCHERY LABILLE Mathis, CAMP Lucile, CHARRABI Tahar, COUSIN Gabriel, DESMARTIN NORDMANN Gabrielle, GHÁÏTI Leya, GUINET Clotilde, HABHAB Hana, IKEGAMBA Precious, ISLAM Muntaha, JBIR Zayn, JOHNSON Kallyas, LEJEUNE Capucine, MALONGO ELOUAI Ethan, MARGUERITTE Matthias, MÉCHALY Jonas, MERLIN Gaétan, PAJAUULT LEMOINE Mathis, PEIGNAUD Sacha, PHILIPPE Lou, PIPAUD Basile, RAHMAN Nabeeha, RINALDI Hannah, SAHLI Elyanne, SERRANO Alice, SFEDJ Lyana, THAILLYAN Aadhina, TRAORE Assa, YEJJOU Noussayba

MARIAGES

TOUTES NOS
FÉLICITATIONS À :

NOVEMBRE

LAVENANT Yann et MONTEIRO
HAMMERSCHLAG Johanna

DÉCÈS

NOS CONDOLÉANCES
AUX FAMILLES DE :

SEPTEMBRE

PASCUTTINI Cécile Épouse PROVIS

DÉCEMBRE

BONNEAU Gérard, CORDIER Alain,
LASSELIN Monique Épouse PIGNOL,
MUYENGA SONA Nicole

JANVIER

DELACOURS Colette Veuf CLERVOY,
FLEURY Daniel, LANNEAU Lucien, LE
FAUCHEUX Francine Veuve MONDI,
MARASLI Haykanus Veuve KARAKOC,
MIRIAN Findik Veuve SAMURKAS,
OUAHIONE Larbi Epouse OULD-
HOCINE, SODO Halima Epouse MAETZ



ATTENTION ÉLECTIONS

Les 10 et 24 avril tous les Français sont invités à voter pour élire le Président de la République. Ils éliront ensuite leurs députés les 12 et 19 juin. Pour participer à ces différents scrutins il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. Les personnes dont ce n'est pas le cas peuvent le faire jusqu'au 4 mars (la date butoir est le 2 mars si la demande est effectuée sur Internet) pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai (la date limite est fixée au 4 mai si la demande est faite en ligne) pour les élections

législatives. Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer pour voter peuvent faire établir une procuration. Pour que ce soit plus facile, du samedi 26 mars au vendredi 22 avril, la municipalité installe une tente « procuration ». Située devant le commissariat au 1-5 avenue Jean Jaurès, il suffit de s'y rendre avec une pièce d'identité, son numéro national d'électeur (qui est indiqué sur la carte électorale) et le numéro national d'électeur de la personne à laquelle on donne sa procuration. Il est également

possible de faire établir une procuration sur le site maprocuration.gouv.fr. Dans tous les cas il faut ensuite faire valider sa procuration au commissariat. La procuration peut être donnée à toute personne inscrite sur les listes électorales, qu'elle habite ou non à Clamart. Enfin, pour recevoir sa carte électorale, il faut que l'adresse postale de l'électeur communiquée au service élections de Clamart soit à jour.

PUBLICITÉ

COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES

Pavillons, petits et moyens collectifs : **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur* - Gros collectifs : lundi, mercredi et vendredi matin ou soir selon secteur*



DÉCHETS VERTS - DISTRIBUTION DE SACS

La collecte des déchets végétaux reprend de façon hebdomadaire le 14 mars 2022. Présentation des bacs la veille à partir de 18h.

A noter, que Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des composteurs individuels pour les jardins et des lombricomposteurs pour les appartements.

Ils sont fournis aux habitants du Territoire après inscription sur valleesud.fr

VERRE



Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir selon quatre secteurs*.

Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.

ENCOMBRANTS



Pour le dépôt des encombrants, pensez à respecter les dates correspondant à votre quartier. Les déchets sont à entreposer la veille au soir devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation des piétons. La liste des déchets acceptés et les jours de collectes sont disponibles sur le site de la Ville **clamart.fr**.



COLLECTES SOLIDAIRES ECOSYSTEM ET VSGP

La prochaine collecte d'appareils électriques et électroniques aura lieu les : **Samedis 12 mars & 14 mai, de 10h à 14h, place du marché de la Fourche Samedi 16 avril, de 10h à 14h, face au 47, rue du commandant Duval**

☎ 0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)

@ www.valleesud-tri.fr
infodechets@valleesud.fr



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur www.valleesud-tri.fr

INFOS SANTÉ



URGENCES MÉDICALES

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 boulevard des Frères Vigouroux)

- Pompiers : **18**
- Urgences 24h/24 : adultes et pédiatriques Hôpital Béclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv : à la Maison de garde, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Police municipale : **0800 08 08 17**
- Police Secours : **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart : **01 41 46 13 00**



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 mars

PHARMACIE PIERRE ET MARIE CURIE
28 R PIERRE ET MARIE CURIE 92140
CLAMART
01 46 42 05 85

Dimanche 13 mars

PHARMACIE ZAIDAN
58 AV ADOLPHE SCHNEIDER 92140
CLAMART
01 46 38 71 83

Dimanche 20 mars

PHARMACIE DE CLAMART
76 RTE DU PAVE BLANC 92140
CLAMART
01 46 30 49 13

Dimanche 27 mars

PHARMACIE DU PANORAMA
16 PLACE DU PANORAMA 92140
CLAMART
01 46 30 06 26

LES CENTRES DE SANTÉ MUNICIPALS À CLAMART

Centre Jean Jaurès : 55 avenue Jean Jaurès 01 71 16 76 40 (nouveau numéro)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Centre Auvergne :

7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand

Service dentaire : 01 41 36 06 60
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Service médical : 01 71 16 76 40

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h, les mardis et mercredis de 14h à 18h30, les jeudis de 14h à 19h et les vendredis de 14h à 18h

Centre de vaccination Covid-19

Maison de Quartier du Jardin

Parisien : 20 Rue du Parc
Réservations sur Doctolib,
au 01 46 62 35 72 ou sans RDV

@ À consulter 24h/24 7J/7 :
monpharmacien-idf.fr

PUBLICITÉ

MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO

Composante Bio / Loi EGALIM / Plat végétarien - *sous réserve d'approvisionnement
 *** poissons issus de la pêche durable. **À noter :** du pain bio est servi à tous les repas.
 Aide UE à destination des écoles - Nos menus sont élaborés suivant les recommandations nutritionnelles du GEMRCN



Lundi 28 février 2022

Carottes râpées bio au cumin
 au jus d'orange
 Saucisse de porc au jus
 Tomate farcie au jus
 Pommes de terre cubées à l'ail
 Gouda bio
 Poire bio

Lundi 07 mars 2022

Salade verte - Vinaigrette Du chef
 Nuggets de poulet
 Beignet de calamars à la romaine
 sauce tartare
 Pommes dauphine
 Flan nappé au caramel bio
 Fruit de saison BIO

Lundi 14 mars 2022

Macédoine au thon
 Sauté de poulet
 à la moutarde
 Blanquette de poisson***
 Pomme de terre rissolées
 Fromage fondu BIO
 Fruit de saison bio

Lundi 21 mars 2022

Betterave Bio et Maïs BIO
 Vinaigrette Du chef
 Escalope de dinde
 au jus au thym
 Cordon bleu
 Petit pois carotte
 Cantal AOP
 Ananas cubes

Lundi 28 mars 2022

Radis rond - Beurre
 Escalope de porc
 sauce marengo
 Escalope de dinde
 sauce crème
 Duo de courgettes
 Saint Paulin bio
 Compote Bio

Mardi 1^{er} mars 2022

Salade de batavia et emmental
 vinaigrette du chef
 Boulettes d'agneau sauce tomate
 Boulette de bœuf bio sauce tomate
 Poêlée texane
 Fromage blanc nature bio
 Beignets aux pommes

Mardi 08 mars 2022

Salade d'endives
 à l'orange
 Brandade de poisson***
 Hachis parmentier
 Camembert BIO
 Poire au sirop

Mardi 15 mars 2022

Friand
 Boulettes d'agneau
 sauce champignon
 Steak haché de bœuf
 ketchup
 Poêlée méridionale
 Yaourt nature bio
 Poire au sirop

Mardi 22 mars 2022

Salade iceberg et croûtons
 Vinaigrette Du chef
 Macaroni Bio Bolognaise
 emmental râpé bio (Plat complet)
 Macaroni Bio végétarien
 emmental râpé bio (Plat complet)
 Petit suisse aux fruits bio
 Beignet aux pommes

Mardi 29 mars 2022

Salade laitue dés de tomate
 Vinaigrette Du chef
 Filet de poulet pané ketchup
 Filet de colin meunière citron
 Frites au four
 Yaourt aromatisé citron bio
 Cocktail de fruits BIO

Jeudi 03 mars 2022

Salade iceberg et croûtons
 vinaigrette du chef
 Sauté de bœuf Label rouge
 sauce champignon
 Merguez au jus
 Duo de courgettes
 Cantal AOP
 Compote pomme fraise

Jeudi 10 mars 2022

Concombre sauce
 fromage blanc BIO
 Omelette BIO
 Saucisse de Francfort
 Boulgour et dés de courgettes
 Cantal AOP
 Tarte aux pommes BIO

Jeudi 17 mars 2022

Taboulé du Chef (Semoule Bio)
 Paupiette de Volaille
 Sauté de bœuf
 bourguignon
 Riz BIO
 Yaourt aux fruits
 Fruits de saison Bio

Jeudi 24 mars 2022

Œuf dur
 Mayonnaise
 Saucisse de Volaille au jus
 Omelette bio
 Blé
 Comté AOP
 Fruit de saison BIO

Jeudi 31 mars 2022

Coleslaw
 Steak haché de bœuf
 au jus
 Parmentier végétal (plat complet)
 Gratin de carottes
 Comté AOP
 Eclair chocolat

Vendredi 04 mars 2022

Roulade pure volaille
 Flan aux légumes
 aux légumes bio
 Poisson frais***
 sauce vierge
 Purée de carottes et pomme de terre
 Coulommiers
 Orange bio

Vendredi 11 mars 2022

Salade composée et dés de crouton
 et maïs
 Vinaigrette Du chef
 Couscous poulet
 Couscous Poisson***
 Semoule BIO
 Fromage frais BIO
 Fruit de saison BIO

Vendredi 18 mars 2022

Céleri remoulade
 Œufs Florentine
 (plat complet)
 Poissons Frais***
 sauce crème
 Epinards bio béchamel et semoule
 Edam bio
 Compote bio

Vendredi 25 mars 2022

Pâté de campagne
 Paëlla Poulet
 Paëlla Poissons***
 Riz Bio Paëlla
 Flan nappé au caramel bio
 Banane RUP

Vendredi 01 avril 2022

Salade d'avocat
 Vinaigrette Du chef
 Marmite du pêcheur***
 Filet de colin***
 crème de tomate**
 Semoule
 Fromage de chèvre Bio
 Fruit de saison bio

Run & Bike

Dim. 3
Avril
2022

Stade de la Plaine
de 9h à 14h



À partir de 4 ans
5€ par binôme

Venir avec son vélo et son équipement

Infos : 01 41 09 78 90

Inscriptions sur Clamart.fr

De nombreux
lots à gagner



CLAMART
le SPORT

Recevez chaque mois dans votre boîte mail la lettre d'information numérique de la Ville. Abonnement sur clamart.fr

Vous ne recevez pas le Clamart Infos régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à mairie@clamart.fr ou par téléphone au 01 46 62 35 35

CLAMART INFOS • MARS 2022 • N° 207

Le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN: 1241-6487 • Directeur de la publication: François Le Got
• Comité de rédaction: Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil
• Photographes: Viviane Basquine, Dusan Bekic, Antonio Pedalino, Guillaume Ramdane, Adobe Stock, Getty
• Rédaction, conception et réalisation: JP2 Conseil
• Impression: Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales
• Publicité: Micro 5, Thierry Cohen au 06 25 23 65 66
• Distribution: PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville: www.clamart.fr • Courriel: mairie@clamart.fr

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de Ville et accueil téléphonique - 01 46 62 35 35
Place Maurice Gunsbourg - Lundi, mercredi, et jeudi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h. Mardi: 13h30 - 18h. Vendredi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi 8h30 - 12h.

Mairie annexe du Pavé Blanc - 01 46 62 35 35
5 rue d'Auvergne - Lundi, mercredi et vendredi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h.

Point information du Panorama - 01 46 62 35 35
15 place du Panorama - Mercredi: 17h30-19h / Vendredi: 17h30 à 19h / Samedi: 9h à 12h30.

Pour toutes vos démarches en ligne - clamart.fr
24h sur 24 / 7 jours sur 7.

VILLE DE
Clamart

Et aussi, toute l'actu sur : www.clamart.fr

Ville de Clamart Ville de Clamart

Ville de Clamart @LaTeamClamart